

Aménagement d'un cœur de village à Halanzy (a) Commune : AUBANGE (b) Nom du village ou de l'entité : HALANZY (c) Descriptif : Aménagement d'un cœur de village à Halanzy	Fiche n° M-P1
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

AMÉNAGEMENT D'UN CŒUR DE VILLAGE À HALANZY

1. Description du projet

Le projet consiste à aménager la traversée du village de Halanzy par la route régionale N88, y compris la Grand Place, en créant un cœur de village sécurisé et convivial.

La sécurisation de tous les usagers devra être prise en compte : PMR, conducteurs de poussettes, piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des parkings. La sécurisation de la traversée sera un enjeu très important vu le nombre de rues aboutissant sur la route régionale et leur fréquentation (accès à la gare, au terrain de foot, au complexe de tennis, au crassier et sa zone naturelle...).

La végétalisation de la traversée sera également intégrée au sein du projet (plantation d'arbres pour lutter contre les grosses chaleurs par exemple).

Cet aménagement devra être pensé en lien avec la rénovation de l'ancien Hôtel de Ville à Halanzy (Voir la fiche projet Rénovation de l'ancien hôtel de Ville d'Halanzy et de ses abords en maison rurale), qui occupe une position centrale sur la place. La signalisation du bâtiment (et de ses usages) devrait en effet être améliorée dans le village et aux abords du bâtiment.

Au niveau de la Grand Place, selon certains habitants, le kiosque existant dans le passé pourrait être reconstruit pour mettre en valeur l'identité du village. Le wagon pourrait être également être mis en valeur pour encore mieux valoriser le passé minier de la localité.

Un espace, au coin de la rue St Rémy et de la Grand Place est actuellement en cours de rénovation par la commune.

La CLDR a insisté sur le fait que ces lieux de convivialité doivent être intergénérationnels, accessibles et sécurisés, et permettront de renforcer les relations et les solidarités entre les habitants d'Halanzy. Notons que la convivialité est liée aux événements et aux activités organisées (marché le samedi matin, commerces etc.), le site devra donc être le plus polyvalent possible, avec des parkings, sans être surchargé.

2. Justification du projet

Lors des réunions d'information-consultation et de CLDR, les habitants de Halanzy ont fait part de leur important sentiment d'insécurité dans leur déplacement au sein du village. En effet, les trottoirs sont souvent inexistantes ou en mauvais états, voire occupés par du parking sauvage. Le grand nombre de rues perpendiculaires à l'axe principal, rend complexe, voire même dangereuse, les circulations.

Halanzy, 3^e localité en nombre d'habitants, constitue aussi un centre de services et de commerces facilement accessible de la partie Ouest de la commune. Un arrêt ferroviaire y est aussi présent.

De plus, le diagnostic partagé a mis en évidence un manque de contacts entre les différentes communautés de la commune et les villages. Des lieux de convivialité extérieurs vont permettre aux personnes de se rencontrer, d'échanger et d'accueillir les nouveaux habitants dans la commune.

Plusieurs effets multiplicateurs peuvent être attendus de ce projet : sécurisation des usagers et augmentation des déplacements doux (piétons, vélo), renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges...

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	2. Favoriser la convivialité et les échanges dans les villages
Objectif opérationnel	2.1 Offrir des lieux de convivialité de qualité (intérieurs, extérieurs) et des animations afin de renforcer les relations et solidarités entre les habitants
Objectif	3. Apporter des solutions durables pour tendre vers un environnement de qualité
Objectif opérationnel	3.1 Développer la sécurité et valoriser les liaisons de mobilité douce

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Plan Communal de Mobilité (PCM)** : Améliorer la convivialité des espaces publics ;
- **Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020-2025** : Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.